

Réservation de minibus Centre Technique Municipal

La ville de Saint-Berthevin dispose de deux véhicules type minibus, 9 places (8 et le chauffeur) à disposition :

- 🖶 des associations sportives Berthevinoises pour des compétitions, matchs et rencontres amicales,
- 🖶 des autres associations Berthevinoises dans le cadre du transport d'enfants ou de jeunes,
- de l'EHPAD EUROLAT.

Champs obligatoires à renseigner Date de la demande (1 mois	s minimum avant le déplacement) :
Nom de l'Association * :	
Nom du responsable de l'ass	ociation * :
Nom du Responsable à la ren	nise des clés * :
Coordonnées du Responsable : Port *:Courriel *:	
Date et heure de prise du véh	nicule *:
Date et heure de retour du ve	éhicule *:
Destination*:	
Objet du déplacement :	
Nombre de personnes transp	ortées : (dont chauffeur)
Matériels transportés :	
Nombre de véhicule dema	ndé* □ 1 □ 2
	Cadre réservé à la Mairie
	Nombre de véhicule accordé : □ 1 □ 2
<u>Les chauffeurs</u> : Les chauffe	eurs doivent avoir au moins 21 ans et 3 ans de permis révolus.
Nom et prénom du chauffeur	1*:
Nom et prénom du chauffeur	2:
Nom et prénom du chauffeur	3:
□ .	les conditions d'utilisation. une attestation d'assurance pour couvrir le(s) véhicule(s) durant toute la durée

- е
- Je confirme que mon permis est toujours valide à ce jour (fournir le permis de conduire).
- Je m'engage à signaler immédiatement, toute suspension provisoire de mon permis de conduire ou son annulation.
- Je m'engage à venir au CTM, avenue Pierre de Coubertin 53940 SAINT-BERTHEVIN, quelques jours avant la prise du(des) véhicule(s) afin de finaliser et de signer le contrat de prêt.

Fiche à remplir et à transmettre au Centre Technique Municipal soit :

- ✓ Par mail : logistique@ville-saint-berthevin.fr
- ✓ Sur place au Centre Technique Municipal Avenue Pierre de Coubertin 53 940 SAINT-BERTHEVIN